

BILAN D' ACTIONS 2021 DE L' ASSOCIATION ESPT

Introduction :

L'année 2021 a été pour ESPT une année de transition. C'est la première année complète du nouveau bureau, qui a dû s'approprier le fonctionnement de l'association tout en l'adaptant aux mesures sanitaires. La gouvernance de l'association a ainsi été repensée et restructurée et les aspects réglementaires (règlement intérieur, statuts, politique de confidentialité, etc.) relatifs à son fonctionnement et à ses obligations ont été actualisés. Les processus de travail d'ESPT ont eux aussi été revus et adaptés, l'association a désormais trouvé son nouveau rythme et ses nouvelles modalités de travail, de partage et d'échanges. Le contexte de pandémie a d'ailleurs fortement influé sur ce processus. Si les rassemblements en présentiel sont devenus bien plus rares, la thématique de la santé publique et des inégalités sociales et territoriale de santé (ISTS) a acquis une plus grande visibilité. L'association a ainsi attiré l'attention de nouveaux adhérents et a pu défendre le rôle de l'échelle communale auprès d'instances étatiques telles que le ministère de la santé ou le Haut Conseil à la Santé Publique (HCSP), en plus de ses actions et plaidoyers habituels.

Concernant la représentativité de l'adhésion, ESPT compte au 31 décembre 2021 45 adhérents dont 5 EPCI, recouvrant ainsi 292 communes pour environ 6 millions d'habitants et quelque 230 quartiers politique de la ville (QPV). Le nombre d'adhérents poursuit ainsi son augmentation initiée en 2020. De plus la série de webinaires de fin d'année a permis de faire découvrir ESPT à de nombreuses communes et de mobiliser les élus¹ de villes membres entrés en fonction en 2020. Plusieurs procédures d'adhésion ont ainsi débuté dès début janvier.

¹ L'emploi du masculin, plutôt que de l'écriture inclusive, répond à un souci de fluidité de lecture ; dans les expressions concernées, il embrassera le féminin et le masculin.

AXE 1 : SENSIBILISATION, INFORMATION ET FORMATION DES ÉLUS ET PARTENAIRES SUR LES ISTS

Organisation avec le CCOMS d'une 22^e journée nationale d'étude, 6^e rencontre nationale des CLSM avec pour thème « Les élus locaux, la crise sanitaire et la santé mentale : nouvelles perspectives », le 15 décembre 2021.

Programme et liste des intervenants disponibles via ce [lien](#). Un Replay est également disponible [ici](#).

Constituée de 4 présentations et 2 tables-rondes, la journée nationale a rassemblé un public de plus de 150 personnes, un effectif bien supérieur à la moyenne des années précédentes. Cette augmentation peut être imputée au format distanciel qui a permis aux élus et représentants de CLSM d'assister à une rencontre nationale sans avoir à se déplacer dans une grande ville de France. Les tables rondes ont réuni des élus, des professionnels de la santé mentale et des représentants usagers qui ont présenté leurs points de vue et les défis auxquels ils font face depuis début 2020. Lors des tables rondes, les intervenants choisis pour représentants des institutions et organisations territoriales (communes, CLSM et GEM) avaient pour la quasi-totalité d'entre eux des QPV au sein de leur territoire d'action : adjointe à la santé de Bordeaux (6 QPV), adjointe à la santé de Mérignac (4 QPV), adjointe à la santé de Saint-Quentin (4 QPV), GEM de Metz (6 QPV), GEM d'Arnouville (1 QPV). L'enjeu que constituent la question de la santé mentale dans les QPV a ainsi pu être présenté par des acteurs impliqués sur le terrain et à même de donner des réponses concrètes aux questions du public.

La journée a fait l'objet d'une captation et d'une retranscription complètes ; les actes vont être édités puis diffusés aux formats papier et numérique.

Organisation d'une série de webinaires à destination des élus à la santé

De septembre à décembre 2021, ESPT a organisé une série de de 4 webinaires, à raison d'une session par mois, le mercredi de 12h à 13h30. Chaque session était animée par un élu membre du bureau d'ESPT, accompagné par des intervenants issus du milieu médical, de la fonction publique territoriale, ou d'autres élus.

Thèmes des sessions :

- Session 1 - Mercredi 15/09/2021 : « Être élu en charge de la santé, comment trouver le bon positionnement ? Est-ce que l'on partage toute la même conception du rôle de la collectivité en matière de santé ? Cas particulier des petites communes » Animé par Véronique Garnier, médecin de santé publique, adjointe à la santé, référente de la Commission santé de l'AMIF, en présence de Laurent El Ghozi, Président d'honneur d'ESPT.
- Session 2 - Mercredi 06/10/2021 : « Être élu en charge de la santé au sein du conseil municipal, quels moyens, quelles interactions développer au sein de la municipalité et/ou de l'agglomération : les élus et les techniciens, les attentes du maire, la démocratie sanitaire ? » Animé par Danielle Valéro, 1^{ère} adjointe au maire d'Evry-Courcouronnes, Coordination de l'équipe municipale et Transition écologique et sociale, Santé, Seniors et Laïcité.

Association nationale des villes pour le développement de la santé publique, 2021

- Session 3 - Mercredi 17/11/2021 : « Être élu à la santé : quelle gouvernance, quels outils pour la santé au niveau local (contrats locaux de santé, projets territoriaux de santé, Ateliers Santé Ville, CLSM...) ? » Animé par Alexandra Fourcade, médecin de santé publique, adjointe au maire de Neuilly sur Seine et conseillère départementale des Hauts de Seine, et Pierre Breton, interne de santé publique.
- Session 4 - Mercredi 08/12/2021 : « Être élu à la santé, quelles actions en santé ? » Les missions essentielles (ISTS, prévention et promotion en santé, la santé environnementale, l'accès aux soins...). Animé par Francis Brunelle, adjoint au maire de Sceaux à l'action sociale et à la santé publique.

Chaque session s'est ouverte sur une présentation de la thématique par l'élu et ses intervenants (45 minutes), suivie d'un temps de questions-réponses avec les participants (45 minutes). L'objectif de cette répartition du temps est d'introduire à chaque fois une thématique importante du rôle d'élu à la santé pour amener les participants à exposer leurs difficultés et questions. La priorité est donnée à l'échange et à la diffusion de solutions concrètes. Pour chaque session, la question de la diffusion des politiques de santé et leur efficacité notamment à réduire les ISTS ont été abordées.

La série de webinaires a été suivie par une centaine d'élus, à raison d'environ 40 élus par session. Parmi ces participants nombreux venaient de villes ou agglomérations comprenant des QPV, avec des profils très divers : Des grandes villes comme Bordeaux (6 QPV) et Saint-Etienne (6 QPV), des villes moyennes marquées par la précarité et les ISTS comme Marseille ou Bondy (3 QPV), des villes d'outre-mer comme Kourou (1 QPV) ou Saint-Laurent du Maroni (6QPV), etc. De plus, la deuxième session a été l'occasion de parler plus spécifiquement des possibilités d'action en direction des QPV et des populations marginalisées en générale. En effet, c'est la ville d'Evry-Courcouronnes, qui localise 9 QPV, qui a été utilisée comme exemple de politique municipale de santé publique.

Les sessions ont fait l'objet d'une captation audio et vidéo qui ont été diffusées parmi tous les inscrits des webinaires – qu'ils aient ou non participé à la session correspondante – et seront disponibles en ligne sur le nouveau site de l'association.

Commissions santé de l'AMIF :

Participation de Véronique Garnier, première vice-présidente d'ESPT :

- Réunion du 9 mars 2021 : « Le Ségur de la santé : quelles perspectives pour les maires ? » - Gouvernance et financement de la santé à l'échelon local. Débattre de ce que devrait être le rôle des communes en matière de santé. Avec la contribution de Gilbert Hangard.
- Réunion du 6 avril 2021 : « Les projets d'alimentation durables, inclusifs et résilients en lien avec les collectivités ». Partager les difficultés et solutions à mettre en place pour améliorer sa restauration collective et atteindre les objectifs de la loi. Connaître des projets alimentaires locaux, en lien avec des communes, qui permettent d'améliorer la santé des habitants et de réduire les inégalités sociales.
- Réunion du 4 mai 2021 : « L'urbanisme favorable à la santé ». Comprendre en quoi consiste un urbanisme pensé pour réduire les impacts négatifs sur la santé ou en favoriser les aspects positifs - Faire connaître les bonnes pratiques en matière d'urbanisme favorable à la santé.
- Réunion du 8 septembre 2021, en présence de Luc Ginot (ARS IDF) : groupe de travail "Politique de la Ville" – « la santé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ». L'impact de la crise sanitaire et la couverture vaccinale dans les QPV. La santé mentale dans les QPV en temps de crise sanitaire.

- Réunion du 2 décembre 2021 : « Agir au niveau local pour la santé mentale des habitants dans un contexte post-crise ». Faire le point sur le rôle des Conseils locaux de santé mentale (CLSM) et les actions que peuvent mener les communes en faveur de la santé mentale des habitants. Echanger sur des bonnes pratiques en matière de santé mentale qui ont été mises en place au cours des confinements successifs. Faire le bilan des assises de la Santé mentale.

Pour chaque réunion, entre 40 et 50 participants étaient présents.

Interventions auprès de l'AMIF, en dehors des commissions Santé :

En parallèle des commissions santé, ESPT est intervenue au sein d'autres manifestations de l'AMIF pour informer sur les politiques territoriales de santé :

- Colloque résilience du 16 avril 2021 : « Les maires et la santé : quelle organisation politique demain ? » présence de G. Hangard et animé par V. Garnier.
- Salon des maires du 30 juin 2021 : « Gestion de crise : de l'urgence à l'anticipation ». Véronique Garnier.

AXE 2 COOPERATION ENTRE RECHERCHE-ACTEURS ET DECIDEURS LOCAUX : ACCOMPAGNEMENT, VALORISATION DES TRAVAUX ISSUS DES PARTENARIATS

Collaboration avec Zoé Vaillant et l'université Paris Nanterre :

ESPT a repris contact avec Zoé Vaillant, directrice du master « Territoires, Villes et Santé » de l'université Paris Nanterre-Créteil. Dans l'attente du retour de la possibilité d'organiser des événements en présentiel, ESPT a rédigé une convention de partenariat avec Mme Vaillant présentant les différents aspects de la collaboration entre le master et ESPT. L'association et le master ont ainsi donné pour axe directeur à cette collaboration la connexion des étudiants et chercheurs avec les élus mobilisés sur le terrain : les travaux universitaires seront alimentés des questionnements et besoins des élus et les résultats des recherches seront diffusés et éclaireront les prises de décision futures. ESPT a ainsi diffusé la campagne de stages du master auprès des communes membres de l'association.

En raison du contexte de pandémie et des adaptations que l'université a dû mettre en place, ESPT et le master n'ont toutefois pas pu élaborer un cadre méthodologique de diagnostic de santé, préalable à la mise en place d'un observatoire local de la santé, partant d'une analyse des besoins sociaux. Cette action sera reportée sur 2022.

Contribution aux travaux de l'ISUH

Le bureau d'ESPT a rencontré Gérard Salem, a répondu à ses questions et plusieurs de ses membres ont participé à des auditions, dans le cadre de l'étude menée par l'*International Society of urban Health* (ISUH) et commanditée par l'OMS : une cartographie de la recherche et des actions menées sur la santé en milieu urbain. Nous avons également transmis au Pr. Salem, en charge de couvrir les zones francophones de cette cartographie, les coordonnées d'élus susceptibles de participer à son étude. Ses demandes en matière d'actions/exemples à documenter ont également été diffusées parmi notre réseau. Les résultats de l'étude de l'ISUH sont actuellement en attente de publication.

Contributions partenariales

- Participation aux comités de pilotage des rencontres nationales de l'institut Renaudot, prévues pour juin 2022.
- Participation aux conseils d'administration de l'Institut Renaudot. Diffusion de leurs actions parmi le réseau d'ESPT.
- Participation aux conseils d'administration de la Fabrique Territoires Santé. Diffusion de leurs actions parmi le réseau d'ESPT. Intervention de Laurent El Ghozi dans deux de leurs webinaires.
- Participation au comité scientifique du CCOMS : Gilbert Hangard en est désormais un membre permanent.

Association nationale des villes pour le développement de la santé publique, 2021

AXE 3 : PRODUCTION ET DIFFUSION DOCUMENTAIRE A DESTINATION DES ELUS ET PLAIDOYER

Production documentaire

- Production d'une brochure sur la santé environnementale « Élus locaux, la santé environnementale vous concerne ! ». En cours d'impression papier, elle a été diffusée parmi les adhérents d'ESPT, via les réseaux sociaux et sur le site internet de l'association.
- Édition d'une Newsletter mensuelle présentant l'actualité de l'association et de la santé publique sur les territoires, destinée aux membres et partenaires d'ESPT.
- Production de 5 communiqués de presse au cours de l'année.
- Participation et relai des actions des CRPV : cette action n'a pu être réalisée en 2021, une collaboration organisée est prévue pour 2022.

Plaidoyer et participation au sein d'instances de décision nationales

- Réunion finale du **Projet CloterreS**, le 28 janvier 2021 : participation de L. El Ghozi.
- Audition par le **Haut Conseil de Santé Publique (HCSP)**, le 14 avril 2021 : audition de L. El Ghozi et G. Hangard, dans le cadre de la mission ministérielle « Refondation de la santé publique ». L. El Ghozi a également été entendu dans le cadre de la mission « Covid et populations précaires ».
- **PNSE4, Comité d'animation des Territoires** : participation de V. Garnier aux réunions du 7 juillet 2021 du 6 octobre 2021, avec présentation de la synthèse du questionnaire transmis auprès des adhérents d'ESPT sur le rôle des élus en matière de Santé environnementale.
- 23-24 septembre 2021 : participation de Marianne Auffret au **Congrès de la Fédération Addiction**. Participation à la table ronde : « Entre logiques de territoire, logiques de compétition, de coopération, quelles sont les leviers pour répondre aux enjeux dans le domaine des addictions ? A la lumière de la pandémie liée au COVID, quelles transformations du système de santé à prévoir ? »
- **Groupe Élus Ségur**, jeudi 21 octobre 2021 : participation de V. Garnier et G. Hangard, en présence de Monsieur Jérôme MARCHAND-ARVIER, Directeur de Cabinet du ministre des Solidarités et de la santé.
- Intervention de Gilbert Hangard lors du séminaire de la **Société Française de Santé Environnementale** le 30 septembre 2021 à Paris.
- **Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)**, mercredi 1^{er} décembre 2021 : audition de V. Garnier par la Commission des affaires sociales et de la santé. Le CESE va adresser un avis au gouvernement sur la « santé environnement ». La préparation de cet avis a été confiée à la commission des Affaires sociales et de la santé, présidée par Mme Angeline BARTH. Mme Agnès POPELIN-DESPLANCHES (groupe Environnement & nature) et Mme Isabelle DORESSÉ (groupe des associations) ont été désignées rapporteurs. Participation à la table ronde consacrée à « la prise en compte des enjeux de la santé environnement au niveau des territoires ». Cette audition a permis notamment de présenter le rôle des élus locaux dans les politiques de santé environnement.

Association nationale des villes pour le développement de la santé publique, 2021

- **CLS de Paris**, décembre 2021 : participation à l'organisation du COPIL du CLS qui va être relancé en 2021. Alexandra Fourcade participe à son organisation y siègera.
- **Comité de Suivi de la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE2)**, le 8 décembre 2021 : En septembre 2019 était lancée la deuxième stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE 2) :
 - Mise en place du Comité de Suivi de la SNPE 2 (contexte, mandat, calendrier)
 - Point d'avancement des actions de la SNPE 2 avec un focus sur les actualités réglementaires européennes et nationales
 - Présentation d'initiatives localesParticipation de V. Garnier.
- Participation aux **commissions plénières de la CRSA**, par L. El Ghazi et F. Brunelle.
- Audition par l'**AMIF**, le 16 décembre 2021 : audition des membres du bureau d'ESPT dans le cadre de la production d'un livre blanc en vue des élections présidentielles, pour interpeler les candidats sur les politiques de santé publique sur les territoires.